

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET
NOUVELLE CITOYENNETE

Secrétariat Général

PROJETS MOLAKISI TELEMA, PREACE ET EFFCACE

**Projet pour l'Education des Filles, Formation Initiale et Continue des enseignants et
Appui à la Continuité de l'Education en situation d'urgence « EFFICACE »
(Fonds du Partenariat Mondial pour l'Education-part déléguée à l'AFD)**

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° Avis à Manifestation d'Intérêt	AMI N°1/AFD/MINEDU-NC/1200/SG/CGPMP/2025
Pays	<i>République Démocratique du Congo</i>
Source de financement	<i>Agence Française de Développement (CONCOURS CCD 1200)</i>
Intitulé du poste	<i>Recrutement d'un cabinet international chargé d'audits préalable et de suivi des départs à la retraite</i>
Date de publication	09/04/2025
Date limite de soumission de l'expression d'intérêt	08/05/2025

1. Le **Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté** à travers sa coopération avec l'Agence Française de Développement est bénéficiaire de 3 projets en appui à l'éducation de base :

- **Le Projet PREACE** : Projet d'appui à la mise à la Retraite des Enseignants et d'Amélioration des Conditions d'Enseignement-apprentissage (financement C2D) ;
- **Le Projet Molakisi Telema** : en appui à la formation initiale des enseignants du primaire (subvention de l'AFD) ;
- **Le Projet EFFICACE** (Fonds du Partenariat Mondial pour l'Education - part déléguée à l'AFD) pour l'Education des Filles, Formation Initiale et Continue des enseignants, et Appui à la Continuité de l'Education en situation d'urgence.

Etant donné leurs thématiques très liées, une coordination étroite entre ces Projets est recherchée tout au long de leur mise en œuvre.

2. **Le Projet EFFICACE (part déléguée à l'AFD)** d'un budget **35.044.370 USD** Dollars a pour objet de renforcer le processus d'enseignement apprentissage avec un focus sur les enseignants et enseignements de qualité. Ce projet a une durée de quatre (4) ans et a démarré en 2024. Il vise les objectifs suivants :

- Revaloriser la fonction enseignante et revitaliser le corps enseignant par la gestion de fins de carrière de 2000 enseignants ;

- Promouvoir la professionnalisation des enseignants par la construction de trois Instituts de Formation aux Métiers de l'Enseignement dans les Provinces de l'Equateur, du Kasaï et du Tanganyika qui passe par rationalisation des Humanités Pédagogiques et mise place d'un dispositif de renforcement des capacités des enseignants et directeurs d'écoles en poste ;
 - Améliorer les conditions d'enseignement apprentissage des filles et la continuité de l'éducation en situations d'urgence ;
 - Renforcer le pilotage du système à travers l'amélioration des apprentissages par l'appui au fonctionnement des organes de concertation ;
3. La Maîtrise d'Ouvrage du projet est assurée par le **Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté appuyé par les Assistances Techniques** ;
 4. Le suivi administratif et financier et les passations de marchés du projet sont assurés par une Equipe de Coordination des Projets (ECP), commune à l'ensemble des projets financés par l'AFD ;
 5. Le **MINEDU-NC** a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre du Contrat de recrutement d'un cabinet international chargé d'audits préalables et de suivi des départs à la retraite;
 6. Le **MINEDU-NC** invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus ;
 7. Ce Cabinet d'audit aura pour mission de vérifier :
 - a. Tout d'abord, à travers un audit préalable, l'engagement budgétaire de l'Etat à financer le paiement des indemnités de départ des éligibles ciblés, ainsi que la conformité par rapport aux critères d'éligibilité de la liste des 4 000 enseignants « craie à main » sur-âgés ciblés par le Ministère pour la mise à la retraite, ainsi que le calcul du montant des indemnités de départ à la retraite pour ces agents, conformément aux règles et procédures établies ;
 - b. Ensuite, dans le cadre d'un audit de suivi, la vérification du paiement effectif par le Gouvernement Congolais des primes de départ à la retraite des personnels ciblés, selon les règles et procédures prévues. L'audit devra également s'assurer du retrait de ces personnels des fichiers de paie, et l'enclenchement de leurs droits à la retraite à la caisse nationale de sécurité sociale des agents publics, avant le refinancement de ces dépenses par le projet.
 8. Cette mission prendra la forme d'une expertise internationale ponctuelle, justifiant des compétences suivantes :
 - Une expérience démontrée en matière d'audit de conformité et financiers de programmes et projets financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
 - Une connaissance approfondie des normes d'audit internationales et des principes de conformité en matière de gestion des ressources publiques ;

- Une bonne compréhension des contextes juridiques et réglementaires relatifs aux finances publiques, à la gestion du personnel public, et aux retraites. Une connaissance du cadre congolais ou de pays de la région, serait un atout.
 - Des capacités à analyser et vérifier des données complexes, y compris des listes de personnels, des calculs de montants financiers, ... ;
 - La maîtrise des outils informatiques d'analyse de données, y compris Excel ou des logiciels spécifiques d'audit et de gestion des données publiques ;
 - D'excellentes capacités de rédaction et une parfaite maîtrise du français.
9. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux bureaux d'études. Il est recherché un Cabinet international, spécialiste de l'audit;
10. Les cabinets d'audits seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers (« Directives »), disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>. Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des ses "Directives ;
11. Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou
- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants. Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures ;

12. Le MINEDU-NC invite ainsi les cabinets admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires. Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés ;
- De la nature des Services : "**Audit**";
- Du domaine et de l'expertise technique : Financier, Comptable et informatique ;
- Du contexte géographique : RDC ou a minima d'autres pays d'Afrique sub-saharienne ;

Le Client examinera également la pertinence des Manifestations d'Intérêt au regard des critères suivants :

- Compétences et disponibilités internes en matière d'appui technique apporté aux experts situés dans le pays ;
 - Correspondants/partenaires locaux.
13. En raison du risque sécuritaire dans les zones où doivent être réalisés les services, l'évaluation des Manifestations d'Intérêt vérifiera que les candidatures répondent aux critères suivants :
- Le Candidat possède au moins une expérience de prestations en zone à risque sécuritaire similaire, pour laquelle il fournira une preuve de mise en œuvre de mesures de sûreté (facture ou contrat avec prestataire sûreté, justificatifs de sensibilisation à la sûreté avant départ sur site, etc.).
 - Le Candidat possède des procédures internes de gestion de la sûreté : il fournira la description de son dispositif de veille et de son dispositif de gestion des crises.
 - Le Candidat dispose, pour des prestations réalisées à l'étranger, d'un contrat d'assistance et de rapatriement de ses collaborateurs : il fournira l'attestation le justifiant.
 - Le Candidat décrira son processus standard de préparation au départ en mission dans des zones sensibles, et joindra des justificatifs de sa mise en œuvre (ordres de mission avec consignes associées, attestations d'actions de sensibilisation ou de formation, etc.).
 - En cas de Groupement, son mandataire ainsi que tout membre ayant son siège en dehors du pays du Client devront remplir chacun de ces critères.

Une candidature ne répondant pas à l'une quelconque de ces exigences sera écartée.

14. Les Manifestations d'Intérêt rédigées en langue française doivent contenir les documents ci-dessous :
- (i) La lettre de manifestation d'intérêt signée par le candidat ou le représentant du groupement adressée à l'attention du Coordonnateur Exécutif de l'Equipe de Coordination de Projets « ECP »/MINEDU-NC ;
 - (ii) Une copie de l'accord de groupement ou celle de la lettre d'intention de regroupement si le Candidat est constitué en groupement ;
 - (iii) La présentation du candidat (son existence légale, organigramme, personnel, états financiers/chiffre d'affaire sur les 5 dernières années) ;
 - (iv) Les références du candidat ;
 - (v) Une attestation de non faillite ;
 - (vi) Et la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale (signée) disponible sur le site de www.afd.fr.

15. Le Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des services requis ;

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics Réf/Arret Kiosque (Croisement Batetela & avenue des Clinique à côté du Cabinet du Ministre de Education

Nationale et Nouvelle Citoyenneté)/Extrême droit du Bâtiment abritant la Direction des Programmes Scolaires et Matériel Didactique, ou par E-mail, à l'adresse ci-dessous :

lindjandjahamuli@gmail.com, kanyukaarsene@gmail.com au plus tard le **08/05/2025 à 11 heures 00**, heure locale de Kinshasa (TU+1), portant clairement la mention «AMI N°1/AFD/MINEDU-NC/1200/SG/CGPMP/2025»/Recrutement d'un cabinet international chargé d'audits préalable et de suivi de départ à la retraite ». Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée **au plus tard le 08/05/2025 à 11 heures 30'**, heure locale (TU+1).

À l'attention de Monsieur **KANYUKA KALUILA Arsène**, Coordonnateur de l'Equipe de Coordination des Projets AFD-MINEDU-NC SC°/Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics (CGPMP) 03, avenue des Ambassadeurs à Kinshasa/Gombe-RDC
Adresse électronique : lindjandjahamuli@gmail.com, kanyukaarsene@gmail.com.

Fait à Kinshasa, le 03 APR 2025

KANYUKA KALUILA Arsène



Cliquez ici pour télécharger le DOCUMENT complet - format PDF

[Retour à la liste](#)
